

Petite Revue du Tiers - Ordre

ET DES

INTÉRÊTS DU CŒUR DE JÉSUS

VOL. V

MONTRÉAL, OCTOBRE 1888

No 9.

JUSTICE ET GÉNÉROSITÉ.

Nous nous sommes souvent plaint qu'un grand nombre de nos abonnés sans générosité pour la propagation des bons principes et l'effusion de l'esprit de pénitence du Tiers-Ordre, et sans hésiter à violer les règles de la justice, négligent complètement de payer leur abonnement. Nos demandes si légitimes sont le plus souvent restées sans réponse. N'ayant pas d'autres ressources que nos abonnements, ces personnes négligentes nous ont mis dans un sérieux embarras financier, et il pourrait bien arriver que, par leur faute, la *Petite Revue* si aimée d'un grand nombre et qui fait un bien incontestable non seulement parmi les tertiaires, mais dans beaucoup de familles chrétiennes, sera forcée de disparaître.

Que ces personnes réfléchissent bien à la responsabilité qu'elles encourent. D'ailleurs, finalement, il faudra bien qu'elles paient bon gré mal gré.

Nous avons confiance que tous désirant voir cette œuvre si excellente se continuer, les abonnés qui doivent quelque chose à la *Petite Revue*, soit pour l'année courante ou pour les années passées, s'empresseront de s'acquitter.

M. L. O. Giroux ayant abandonné l'administration, le discrétore a choisi comme administrateur M. A. P. Giroux, à qui maintenant il faudra s'adresser pour tout ce qui regarde l'administration.

Pour le paiement des abonnements, on peut envoyer le montant par lettre enregistrée à "A. P. Giroux, boîte 196, bureau de poste, Montréal." Les abonnés qui voudront payer à Montréal, devront s'adresser à "Cadieux et Dérôme, libraires, coin des rues Notre-Dame et Saint-Gabriel.

Nous prions toutes les personnes auxquelles il manque quelques numéros de vouloir bien s'adresser à l'administrateur; et les numéros manquant leur seront envoyés gratuitement s'ils ne sont pas épuisés.

LE MOIS DU ROSAIRE

(OCTOBRE.)

Leon XIII, notre saint Pontife, s'est distingué par son grand zèle à propager le Rosaire de la sainte Vierge. Il a établi cette dévotion plus spécialement dans le mois d'octobre, et elle s'est répandue dans l'univers entier. Ce cri d'amour et de supplications doit être très puissant sur le cœur de Marie. C'est sa prière de prédilection, elle s'est plu à en manifester sa volonté plusieurs fois et de nos jours dans sa sainte apparition à Lourdes.

Le Saint-Père a eu recours à cette prière au milieu des tribulations actuelles de l'Église. Nous tertiaires de Saint-François qui devons tant à Léon XIII, répondons à son appel en consacrant ce mois d'octobre que nous commençons à prier Marie, par son Rosaire, pour la prochaine délivrance du Souverain-Pontife, pour le triomphe de l'Église sur ses ennemis et le règlement de ses droits temporels dont l'Italie l'a injustement et si outrageusement spoliée. Prions avec ardeur durant ce mois, ne négligeons rien : souffrances, rosaires, communions ; par là nous montrerons aux yeux de Dieu, pour qui rien n'est perdu, que nous sommes reconnaissants pour ce que l'Église, par le saint Pontife actuel, a fait pour le Tiers-Ordre.

LE ROSAIRE

COMBIEN LA SAINTE VIERGE, LES SAINTS, LES GRANDS HOMMES.
ET LES GRANDES INSTITUTIONS L'ESTIMENT.

—Le Rosaire est une couronne de gloire formée du diamant et de l'or de la charité... Oui, on couronne ma Mère chaque fois qu'on récite la Salutation angélique. (*Le Christ au B. Alain.*)

—Tout ce que vous demanderez par le Rosaire, vous l'obtiendrez. (*Le Christ à un pénitent.*)

—Prêchez mon Rosaire, qui est un bouclier contre les traits de l'ennemi, le rempart de l'Église de Dieu et le livre de vie. (*La B. Vierge à saint Dominique.*)

—La dévotion au Rosaire est un signe de prédestination. (*La sainte Vierge au B. Alain.*)

—Je veux que mes psalmistes (ceux qui récitent le Rosaire) reçoivent, dans leur vie et à l'heure de la mort,

lumière, plénitude de grâces et de liberté. (*La sainte Vierge au B. Alain.*)

—Après l'assistance de la messe, le Rosaire est la pratique qui m'est le plus agréable. (*La sainte Vierge au B. Alain.*)

—Chaque jour, que de biens immenses arrivent au peuple chrétien par le Rosaire ! (*Le pape Urbain IV.*)

—Le Rosaire est vraiment l'arbre de vie, qui ressuscite les morts, guérit les malades, conserve la santé à ceux qui déjà en jouissent. (*Le pape Nicolas V.*)

—Le Rosaire flagelle le démon. (*Le pape Adrien VI.*)

—Le Rosaire est le salut des chrétiens. (*Le pape Clément VII.*)

—Par le Rosaire, saint Dominique a arrêté la colère de Dieu près d'éclater sur la France et sur l'Italie. (*Le pape Paul III.*)

—Par le Rosaire, les ténèbres des hérésies sont dissipées, la lumière de la foi éclate dans toute sa splendeur. (*Le pape saint Pie V.*)

—Dieu, par les mérites du Rosaire de Marie, sa Mère, a exalté notre foi. (*Ferdinand II au concile de Trente.*)

—Mon fils, pour conserver vos royaumes et les maintenir dans la paix, ayez toujours sur vous le Rosaire. (*Philippe II, roi d'Espagne, à Philippe III.*)

—Prions la bonne et douce Vierge de protéger, par son Rosaire, notre royaume. (*Alphonse, roi de Portugal, à sa fille.*)

—Ce ne sont ni nos généraux, ni nos bataillons, ni nos armes qui ont donné la victoire : elle doit être attribuée à Notre-Dame du Rosaire. (*Le sénat de Venise, à l'occasion de la victoire de Lépante.*)

—Ton Rosaire, ô bienheureux Dominique, a consolidé mon royaume ; je te dois, je te rends, je te voue à jamais des actions de grâces. (*Louis X, roi de Navarre.*)

—Envoyez-moi, je vous prie, des prédicateurs du Rosaire pour réformer mon peuple. (*Casimir II, roi de Pologne, au général des dominicains.*)

—Le Rosaire est tout l'espoir de mon salut. (*Jean, roi de Bohême.*)

—Nous affirmons en toute sincérité que la plus grande partie de notre France a été délivrée de la contagion de l'hérésie par le Rosaire de saint Dominique. (*La Sorbonne.*)

—Le Rosaire de tout l'ordre royal des frères prêcheurs a confirmé le royaume des Espagnes dans la foi catholique. (*L'université de Salamanque.*)

—Dieu nous a délivrés de la peste, de la famine et de

la guerre par Notre-Dame du Rosaire ; aussi nous la choisissons pour notre souveraine et notre patronne. (*L'université de Bologne.*)

— Nous nous vouons à perpétuité à la Vierge du Rosaire, parce que Dieu nous a sauvés par Elle de la peste. (*La congrégation du Rosaire de Pavie.*)

— Nos ennemis ont combattu contre nous, mais Marie, reine du très saint Rosaire, a été notre victoire. (*La même.*)

— Courage, mes enfants ! Je vous invite à combattre les maux de l'Église et de la société, non point avec l'épée, mais avec votre *chapelet*, par la prière et le bon exemple de la vie. (*Pie IX aux pèlerins de Belgique.*)

— Vous direz aux vôtres que le Pape leur donne un conseil : c'est de réciter le soir, en famille, le *Rosaire*, car le Rosaire est l'abrégé des prières chrétiennes. (*Pie IX à une députation de Corse.*)

— Comme vous priez pour moi, je prierai pour vous, afin que Dieu vous garde dans sa grâce, pour conserver dans les familles la paix et y faire pratiquer les bonnes œuvres ; et, à ce sujet, je vais vous donner un conseil : c'est de dire tous ensemble le *chapelet* dans les familles, tous les soirs, la mère et le père, les filles et les fils. Dites cette prière si simple, et qui a tant d'indulgences. Mes enfants, comme dernier mot, voilà le souvenir que je laisse, et avec ce souvenir la bénédiction que je vous donne. (*Pie IX aux pèlerins de Poitiers.*)

— Dites bien à tous les fidèles que le Pape ne se contente pas de bénir les *chapelets*, mais qu'il le récite tous les jours, et qu'il invite ses enfants à faire comme lui. (*Pie IX, après avoir béni les chapelets dans une audience solennelle.*)

— Je fonde sur le Rosaire mes plus chères espérances pour le triomphe de la sainte Église. (*Pie IX.*)

— Nous exhortons tous les fidèles et nous les conjurons de prendre ou de conserver la pieuse habitude de réciter chaque jour le Rosaire. (*Léon XIII.*)

A ces diverses citations, recueillies par la *Semaine religieuse de Tournai*, nous en ajouterons une dernière, la suivante :

— Nous avons, de nos jours, autant besoin du secours divin qu'à l'époque où le grand Dominique leva l'étendard du Rosaire de Marie, afin de guérir les maux de son époque. Nous, qui cherchons un remède à des maux semblables, Nous avons le droit de croire qu'en nous servant de la même prière qui a servi à saint Dominique

pour faire tant de bien au monde catholique. Nous pourrons voir diminuer les maux dont souffre notre époque. Aussi Nous engageons de toutes Nos forces, les chrétiens à s'appliquer, soit en public, soit en particulier et au sein de leur famille, à réciter, sans jamais se lasser, le Rosaire. (*Léon XIII, Encyclique du 1er septembre 1883.*)

Ces paroles historiques, ces hautes exhortations, ces prescriptions, ces exemples expriment sommairement tout ce que l'on peut dire de la beauté, de l'utilité, de l'efficacité, de l'opportunité de la dévotion au saint Rosaire.

LE CHAPELET ENSANGLANTÉ

Dans une humble chaumière, adossée au flanc de la montagne, habitaient une pauvre veuve et son fils. Soixante-dix hivers avaient blanchi les cheveux et courbé la taille de la mère. La joie et la paix avaient fait le bonheur des habitants du chalet agreste ; mais, hélas ! le souci, souci terrible, douloureux avait pris place au pauvre foyer et en rendait la solitude plus profonde. Depuis des années déjà, l'unique soutien de la veuve ne faisait plus que de rares et courtes apparitions sous le toit de chaume témoin de tant de vraie joie autrefois, quand Gal, c'était le nom du fils, soignait avec amour la vache et les trois chèvres qui faisaient la fortune du ménage.

La vie libre, vagabonde, avait remplacé l'amour filial et le bonheur tranquille ; le braconnage sans trêve ni repos remplissait tous les instants de son existence. Sous les feux du soleil comme à l'ombre des nuits, en dépit des lois divines et humaines, Gal rôdait de roche en roche, d'un sommet à l'autre, du fond du précipice aux cimes les plus élevées ; en un mot, il ne vivait que pour sa passion.

Les prières, les supplications, les larmes de sa mère restèrent sans succès. Depuis longtemps déjà le braconnier ne priaît plus ; il passait comme en fuyant devant la modeste chapelle du village, sans se signer, comme autrefois, par respect pour la demeure du Seigneur. On ne s'étonnera pas si le chapelet ne quittait plus les mains décharnées de la pauvre veuve, et si les cordons qui en retenaient les grains ne séchaient plus. Le cœur maternel criait sans cesse miséricorde, grâce pour le fils.

Un jour, jour terrible, arriva un chasseur à la figure sinistre, aux allures brutales, qui dit à la malheureuse mère que son fils, son Gal tant pleuré, était couché là-haut, bien haut, à la cime des monts, au-dessus d'un horrible précipice, la poitrine percée par une balle et les pieds brisés !..... "Celui-là ne redescendra plus," dit-il en s'en allant. La pauvre mère le supplia de ne pas s'en retourner sans lui aider à appeler du secours du village : "Surtout, insista-t-elle, prévenez le prêtre."

"Le prêtre... à quoi bon ! il ne veut pas entendre parler de confession" dit le chasseur.—"Ne laisse pas approcher de prêtre !" m'a-t-il dit en éclatant en abominable blasphèmes.

C'en était trop... la malheureuse veuve s'affaissa... tout en insistant à nouveau pour qu'on allât prévenir le ministre de Dieu. Après le départ du messager de malheur, la veuve réfléchit et se dit en elle-

même : " Que faire ? " Soudain, elle se lève, sa foi l'emporte sur sa douleur, elle s'écrie : " Pénitence .. je ferai pénitence autant et tant qu'il me sera possible, à ce moment terrible de sa mort ! -- Bien que les chemins soient bien longs pour mes pauvres vieilles jambes, j'irai à lui, oui, j'irai " Elle partit, montant, montant, montant toujours, d'abord les pâturages, puis les forêts, puis les roches et les broussailles. Bientôt le cœur maternel ne saigne plus seul, les pieds sont déchirés par les pierres du chemin et les mains ensanglantées par les morsures des épines ; elle montait toujours, pouvant à peine respirer. De ses mains meurtries, elle essayait la sueur qui ruisselait de son front en se mêlant à ses larmes. Une demi-heure de marche lui reste à faire, mais elle n'en peut plus..... et son fils est près de là..... il est perdu... il se meurt ! L'amour maternel est plus fort que la mort. Elle se redresse, embrasse son chapelet, sans trop s'apercevoir qu'il était rougi de son sang : " Tout en expiation pour lui ! Ah ! Mère du ciel, priez, obtenez grâce. Quand il verra mon chapelet consacré par le sang d'une mère, il m'écouterà. " Telles étaient ses pensées, tel était son désespoir.

A cet instant même, elle vit le prêtre s'avançant péniblement ; lui non plus n'était pas jeune, il avait vu naître et avait baptisé Gal, c'était son fils spirituel. Il grimpe à travers les rochers, s'aidant des épines pour se soutenir au-dessus de l'abîme. Il y a une âme à sauver, que lui importe le reste. A cette vue, elle réunit ses dernières forces ; s'aidant des mains et des genoux, elle monte, sans égards pour ses cuisantes douleurs ; mais, malgré ses efforts surhumains, elle n'avancait que lentement... rien n'y fait, chaque pas la rapprochant de son fils mourant.

Gal est couché là-haut, il endure d'atroces souffrances, il vomit les plus épouvantables blasphèmes contre le ciel et contre le prêtre venu, près de sa couche funèbre, pour lui parler du Dieu de son enfance et de sa dernière heure. Triste et désolé, le ministre du Seigneur est assis, à l'écart, sur une saillie du roc, priant pour le moribond sans le quitter des yeux.

Tout à coup, le braconnier se soulève, il dirige son regard vers le chemin de l'abîme..... Dieu..... que vois-je !

Une créature humaine se trainait misérablement sur la pente de la montagne. Ah ! mais qu'est-ce ? Le fils avait un pressentiment. Maintenant, il entendait appeler, il distinguait parfaitement la voix qui disait : " O mon Dieu ! tout pour mon Gal ! Chaque goutte de mon sang ! chaque goutte de sueur ! chaque douleur ! par pénitence pour lui ! O mon Dieu, pitié pour lui ! Reine du très saint Rosaire, priez pour lui ! "

Pendant que la pauvre mère se trainait ainsi, en laissant des traces de son sang sur les pierres et la poussière du chemin, il semblait au fils que la terre sur laquelle il était couché, était brûlante et que cette chaleur pénétrait son cœur, il lui paraissait que les gémissements maternels montaient au ciel et retombaient, comme des quartiers de roche, pour briser tout son être.

La mère est près de lui, elle pleure et rit en même temps ; elle lui jette des regards pleins d'amour et de douleur, tout en approchant de ses lèvres desséchées un peu d'eau fraîche : " O mon Gal ! mon fils ! "

La glace était rompue, un soupir sortit du fond de cette poitrine déchirée, des larmes jaillirent de ses yeux... " O ma mère ! " s'écria-t-il. Il laissa tomber sa tête endolorie sur les genoux de la veuve et pleura

amèrement. La mère priait toujours, disait sans cesse : " Mon Dieu, grâce pour Gal ! "

Après s'être un peu remis, sa mère lui demanda où il souffrait et gémit sur son malheur. Puis, doucement, elle lui parla des larmes qu'elle verserait prochainement sur sa tombe ; mais, ajouta-t-elle résolument : " Tout ce que Dieu veut, pourvu que tu puisses mourir en sa sainte grâce. " Elle attira sa pauvre tête sur son cœur, lui parla de son baptême, de sa première confession, du bonheur de sa première communion, des jours déjà loin où ils récitaient ensemble le rosaire. Puis continuant, elle lui rappela : " qu'il fut un temps où son Gal ne priait plus. Ce temps est fini..... Dieu l'a abrégé. Maintenant, Gal prie de nouveau avec sa vieille mère et demande pardon au Père céleste. "

Pendant que la malheureuse parlait ainsi, le moribond avait joint les mains, sa mère lui donna le chapelet teint de sang. " Le bon Dieu, dit l'héroïque chrétienne, en approchant des lèvres du mourant la petite croix du chapelet, le bon Dieu accepte le repentir de mon enfant, puisque les souffrances de sa mère l'accompagnent, et que mon Gal offre sa mort pour l'expiation de ses fautes ; il mérite ainsi le ciel où sa vieille mère ira bientôt le rejoindre pour l'heureuse éternité. " Un sourire angélique errait sur les lèvres maternelles... ; le fils, lui aussi, souriait, il se sentait rassuré, il se sentait du baume sur le cœur.

Le vieux pasteur s'approcha à son tour, Gal se confessa avec une grande contrition et un sincère repentir. Il reçut l'onction des mourants et fut fortifié, par la réception fervente du saint viatique, pour le terrible et dernier voyage. Pendant que le prêtre lui donnait une dernière absolution générale, la mère, toute baignée de ses larmes, offrait à Dieu, pour son fils, les cuisantes douleurs de ses pieds et de ses mains.

En ce moment arrivèrent les hommes et les jeunes gens du village, ils étaient porteurs de deux brancards faits de branches et couverts de feuillage.

Gal, se tournant de leur côté, dit : " Je remercie Dieu pour cette mort..... elle est plus douce que la vie sans Dieu. " Il serra une dernière fois la main de sa mère bien-aimée et lui dit : " Mère ! ton chapelet est mon bonheur ; ta pénitence est mon salut ! Que Dieu te le rende ! "

Le râle de la mort survint après ces quelques mots, une écume sanglante sortit de la bouche, il se laissa aller en arrière, son dernier souffle était accompagné du doux nom de " mère. " La veuve versa encore des larmes, moins amères, il est vrai ; Gal avait fait une bonne mort.

Le corps rigide de Gal fut placé sur le premier brancard. On plaça la bonne vieille mère sur l'autre, et le cortège funèbre reprit le chemin du hameau, précédé par le prêtre récitant les prières des trépassés.

A l'ombre de la petite église reposent la mère et le fils, une seule pierre les recouvre. On y a gravé leurs noms entourés d'un rosaire.

VIERGE immaculée, choisie de toute éternité par le Père très grand et très saint, qui vous a consacrée avec votre Fils très saint et bien-aimé et le Saint-Esprit consolateur, en vous se trouve la plénitude de la grâce et toute espèce de bien.—*Saint Franç.—Prières, v.*

L'ENCYCLIQUE DE LÉON XIII SUR LA LIBERTÉ

“ L'infatigable Pontife qui préside aux destinées de l'Eglise, ne se lasse pas d'élever la voix pour enseigner les nations, et au moment où tout le monde use ou abuse du mot de *liberté*, LÉON XIII parle à son tour et nous dit ce que nous devons entendre par *liberté*.

“ L'encyclique du Pape, datée du 20 juin, expose longuement les notions philosophiques de la liberté humaine que l'Eglise a toujours défendue, depuis les manichéens jusqu'au concile de Trente et aux luttes contre le jansénisme, en insistant pour que l'exercice de cette liberté reste soumis aux lois morales, divines et humaines.

“ Dans la vie sociale, la liberté est subordonnée aux lois pour empêcher la licence, le socialisme et la tyrannie.

“ L'Evangile a promulgué les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, et l'Eglise a toujours eu pour mission de sauvegarder la liberté civile et politique des peuples, de travailler à la civilisation, de combattre les abus de la force, de protéger les faibles et de favoriser les constitutions politiques justes.

Cette notion de liberté est bouleversée par les esprits qui se disent libéraux, et accaparent la liberté pour la refuser à l'Eglise.

“ L'encyclique distingue plusieurs formes de libéralisme : les plus radicaux nient toute loi divine ; ils disent que la morale est indépendante de la loi et arrivent au socialisme.

“ D'autres, plus modérés, excluent l'action et les lois de l'Eglise et concluent à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui implique la négation de l'autorité et de la loi divine.

“ D'autres restreignent l'influence religieuse à la vie privée et proclament l'athéisme d'Etat. Ils veulent la liberté illimitée des cultes et de la presse, enseignement qui implique la négation de toute obligation chrétienne religieuse et morale et suppose une indifférence égale pour la vérité et pour l'erreur.

“ Ces idées sont condamnables. L'exercice honnête des diverses libertés exige le respect de l'autorité et de l'action de l'Eglise. La *liberté de conscience* est une absurdité, si elle signifie le droit d'obéir ou non à Dieu. Il n'est pas exact non plus que l'Etat et la société n'aient pas à se préoccuper de la moralité des actions.

“ Au point de vue religieux, le Pape désire naturelle-

ment que tous professent la vérité catholique, mais les faits ne se sont pas conformés à son vœu. Il admet l'existence légale et la tolérance des diverses confessions.

“ Il admet l'exercice des libertés modernes, civiles et politiques, la résistance contre l'oppression et l'absolutisme, la participation aux institutions démocratiques et populaires et les aspirations des peuples à l'indépendance nationale. ” (*Revue franciscaine.*)

DEVOIRS DES TERTIARES VIS-A-VIS LEUR PROPRE FAMILLE

Que chacun se souviennne d'exhorter sa
propre famille à bien servir Dieu.
(*Ancienne Règle, ch. XII.*)

Saint François, par cette prescription de sa règle, nous recommande ici une chose analogue à celle qu'il a pratiquée lui-même. Notre séraphique père avait reçu de Dieu une mission, celle de soutenir l'Eglise, et il l'a accomplie au moyen de ses ordres, familles spirituelles qu'il a fondées et formées. C'est aussi en prenant soin de leur famille que les tertiaires étendront le règne de Dieu. Attachons donc à cette recommandation la plus haute importance ; les motifs les plus sérieux nous y obligent : car, pour tout dire en un mot, de l'éducation des enfants dépend l'avenir de la société et de l'Eglise, le bonheur des enfants eux-mêmes et le salut des parents. *L'avenir de la société et de l'Eglise* : car le monde sera dans vingt ans ce que sont aujourd'hui les enfants. *Le bonheur des enfants* : car ils suivront dans leurs vieux jours la direction qu'ils auront reçue dans leurs jeunes ans : *Adolescens, juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea. Le salut des parents* : puisqu'ils sont responsables des désordres qu'amènerait une éducation négligée. D'ailleurs, les parents ont des grâces d'état, puisque Dieu ne nous impose aucune obligation sans nous aider lui-même à la remplir ; ils en rendront compte à Dieu, et un compte sévère ; enfin, qu'ils méditent souvent cette parole de S. Paul : *Si quelqu'un n'a pas soin des siens, surtout de ceux de sa maison, il a renié la foi et il est pire qu'un infidèle.* Et comment élèverons-nous bien notre famille ? Par le moyen qu'indique S. François, c'est-à-dire en la portant au service de Dieu.

Que dans notre maison la loi de Dieu soit en toutes

choses la règle première et souveraine, que la cainte de l'offenser y devance toutes les préoccupations, que le devoir de l'aimer et de le servir y domine tous les intérêts et tous les sentiments. Inspirons à nos enfants la plus vive horreur pour le péché, en leur répétant comme Blanche de Castille à S. Louis : " Mon fils, je vous aime beaucoup ; mais j'aimerais mieux vous voir mort que souillé d'un seul péché mortel ". Faisons leur prendre de bonnes habitudes, prières avant et après les repas, oraisons jaculatoires pour qu'ils offrent à Dieu leur journée et se rappellent sa présence, fréquentation régulière des sacrements ; établissons, s'il est possible, au moins le soir, l'usage édifiant et salutaire de la prière commune ; surtout que le dimanche soit sanctifié par les pratiques de piété, et que les plaisirs coupables qui, hélas ! profanent ce saint jour soient remplacés chez nous par les plaisirs honnêtes qu'une famille craignant Dieu trouve dans son intérieur. Mais les sœurs ont, sous ce rapport des devoirs particuliers : c'est la femme qui fait la famille, dit la sainte Ecriture, c'est elle qui communique à l'enfant ses premières impressions, ses premiers goûts et par suite ses habitudes souvent définitives ; c'est elle aussi qui doit retener au foyer domestique toute la famille en faisant aimer la maison par le bien-être qu'elle y ménage et le charme qu'elle y répand ; c'est elle qui doit rendre l'intérieur agréable à tous les membres de la famille en leur procurant au foyer domestique des récréations qui les y retiennent et leur y fassent trouver plus de charmes que dans les réunions bruyantes et dangereuses du monde ; par là, elle contribuera à entretenir *l'esprit de famille* dont on déplore la perte aujourd'hui, ce lien étroit qui unit ensemble le père, la mère, les frères, les sœurs de sorte qu'ils semblent comme enchaînés l'un à l'autre et ne peuvent plus se quitter. Que les sœurs mariées soient donc bien pénétrées de l'importance du rôle qu'elles ont à remplir ; c'est d'elles en grande partie que dépend la bonne éducation de la famille.

Si les Tertiaires ont des domestiques, ils veilleront à leur laisser accomplir convenablement leurs devoirs religieux, et même ils les y porteront.

Si notre position nous le permet, nous ne nous contenterons pas de bien élever notre propre famille ; nous aiderons notre curé à bien élever la paroisse, en soutenant ou en entreprenant les bonnes œuvres qu'il nous indiquera, comme une école, un patronage, une mission, etc.

LES ROSES DE SAINT DOMINIQUE

LÉGENDE.

Saint Dominique venait d'instituer le Rosaire afin de faire comprendre et méditer à tous les mystères de l'Incarnation du Fils de Dieu et de la Rédemption des hommes. Rempli lui-même de ces saintes pensées et songeant aux résultats que leur méditation absolue produirait pour la foi des peuples, le bienheureux suivait la route qui conduit à Sorèze ; il marchait depuis longtemps sans s'apercevoir de la fatigue ni de la longueur du chemin, mais, voyant que le jour baissait, il pressa le pas afin de rentrer au couvent avant la nuit. Tout dans la nature semblait se recueillir ; les derniers rayons du soleil doraien la cime des montagnes et venaient éclairer, et pour ainsi dire, saluer une grande croix de pierre élevée à l'angle du chemin par la main pieuse des fidèles. Dominique se sentit ému, et, s'agenouillant au pied de la croix, il l'embrassa avec amour ; et des larmes de reconnaissance s'échappèrent de ses yeux ; elles coulèrent plus abondantes encore quand il se prit à songer à l'ingratitude des hommes ; il supplia Dieu de leur pardonner, et, comme il achevait sa prière, l'ange du sommeil l'effleura de son aile, et il s'endormit.

Quelques instants s'étaient à peine écoulés, qu'il sembla au bienheureux qu'une voix d'une douceur extrême l'appelait ; il ouvrit les yeux et fut saisi de surprise et de crainte en voyant devant lui un messager céleste. L'ange le rassura et lui dit : Serviteur de Dieu, tes prières sont agréables au Seigneur, et bénies soient les larmes qui coulent pour obtenir le pardon des pécheurs. Le Seigneur bénira ton œuvre du rosaire, et je viens t'apprendre l'histoire et l'origine de cette rose dont tu empruntes le doux nom.

Le sacrifice sanglant de la croix était accompli, la très sainte Vierge venait de recevoir dans ses bras le corps inanimé de son divin Fils, et, comme elle pressait sur son cœur maternel celui qu'elle aimait tendrement, on vint lui demander pour l'ensevelir. Oh ! attendez encore, dit-elle, laissez-moi contempler mon Bien-Aimé et détacher de son front meurtri cette couronne d'épines que je veux emporter et garder toujours. Et d'une main délicate, écartant doucement la chevelure ensanglantée de Jésus, elle en détachait ce douloureux diadème. Au moment de retirer la dernière épine, plus profondément enfoncée que les autres, la Mère de Jésus sentit sa force l'abandonner, et l'excès de sa douleur la faire tomber en faiblesse, lorsque soudain, tout près de l'épine, elle vit éclore une petite rose. A cette vue, le courage et l'espérance revinrent dans son cœur, la Reine des prophètes se souvint alors des paroles de Jésus et de sa gloire prochaine, la peine amère qu'elle ressentait lui avait fait oublier ces choses que la vue d'une petite fleur lui rappelle : " Sois bénie, dit-elle, rose chérie, teinte du sang de mon Bien-Aimé, et repose sur mon cœur comme un gage d'amour et d'espérance ; " et, se tournant vers Joseph d'Arimathie et les autres qui s'étaient un peu éloignés, elle leur remit cette dépouille sacrée qu'ils embrassèrent avant de la déposer dans le sépulcre.

Jean, le disciple que Jésus aimait, l'âme brisée de douleur, était resté au pied de la croix qui lui servait d'appui... Ses yeux voilés par les larmes ne distinguaient plus rien, et son esprit, comme anéanti, était plongé dans une espèce de torpeur qui l'empêchait d'agir et de penser. Marie, que Jésus avait donnée pour mère à saint Jean, et à

tout le genre humain dans sa personne, Marie voulut commencer à remplir au pied de la croix les devoirs de sa nouvelle maternité ; elle s'approcha du disciple bien-aimé et lui dit : *Jean, mon enfant, venez ; et l'attirant doucement, ils s'éloignèrent en silence et arrivèrent à la maison de saint Jean, devenue celle de Marie, sans avoir prononcé une seule parole, tant leur chagrin était profond. A la prière de Marie, Jean avait consenti à prendre un peu de repos. La très sainte Vierge sentant alors envahir son cœur, y porta la main et sentit la rose du Calvaire : " O mon Bien-Aimé, ton amour ne m'abandonnera jamais ; je te posséderai dans le sacrement qui te contient tout entier, jusqu'au jour où je serai réunie à toi dans le ciel ; "* puis arrêtant de nouveau son regard sur saint Jean, elle se retira après l'avoir benî.

Le lendemain, Jean, en s'éveillant, se rappela les événements de la veille, et retrouva le sentiment de sa douleur en apercevant Marie, il ne put retenir ses larmes, et lorsqu'elle l'appela son enfant, il la supplia de ne pas lui donner ce nom, que Jésus seul était digne de porter ; mais elle lui rappela les paroles du divin Maître, et lui fit comprendre qu'il manquerait d'obéissance s'il n'agissait pas selon la volonté de Jésus.

Après le repas du soir qui fut silencieux, Jean se trouva seul avec Marie, et pour la première fois la nommant sa mère, il lui demanda d'où venait le parfum de rose qu'il sentait auprès d'elle. " Mon enfant, répondit Marie, cette senteur s'exhale d'une petite rose, que depuis hier je porte sur mon cœur : c'est un présent de Jésus. Au moment où détachant sa couronne d'épines, je me sentais défaillir, il fit éclore cette fleur qui me rappela ses paroles, son amour envers les hommes qu'il m'a donnés pour enfants, et la promesse de le voir bientôt dans sa gloire. Demain, avant que l'aube paraisse, Jésus sera resuscité et tous ceux qui l'aiment seront merveilleusement consolés."

Le lendemain, la prédiction s'accomplit, et depuis la synagogue renversée, le monde évangélisé vinrent prouver la force et la vérité de la parole du Christ.

La très sainte Vierge assista au commencement de l'Eglise naissante, encourageant et assistant ses enfants, puis lorsque son heure fut venue, Dieu la fit entrer dans sa gloire et le Très-Haut, la proclama reine du ciel et de la terre, reine des anges et des hommes.

Quand la sainte Vierge mourut, un des apôtres était absent, et, à son retour, il fit ouvrir le tombeau afin de contempler une dernière fois le doux visage de sa divine Mère, mais le corps immaculé de Marie, que la corruption ne pouvait atteindre, n'y était plus. On n'y trouvait que des roses. Les apôtres se partagèrent ces fleurs qui leur rappelaient les vertus, la grâce et la bonté de leur mère, et comme ils savaient ce qui s'était passé au Calvaire, ils convinrent que la rose serait le symbole de l'amour de Jésus pour les hommes.

Comme l'ange achevait son récit, la Reine du ciel parut entourée de lumière et couronnée d'étoiles. " Dominique, dit-elle, tout ce qui peut contribuer à la gloire de Jésus, à le faire connaître et aimer, m'est particulièrement agréable. J'accepte l'institution du Rosaire, et pour te prouver combien il m'est cher, je te donne cette rose du Calvaire : ne crains pas qu'elle se flétrisse, elle se multipliera à l'infini. Tu en donneras à tous ceux qui font partie de ton ordre, puis aux cœurs confiants et bons qui viendront en chercher, et voici la bénédiction que tu prononceras sur les roses au moment de les distribuer :

" Dieu, qui créez et conservez le genre humain, qui donnez les

“ grâces spirituelles, et qui accordez le salut éternel, bénissez de votre
 “ sainte bénédiction ces roses que nous vous présentons aujourd’hui
 “ avec dévotion en l’honneur du Rosaire de la bienheureuse Marie
 “ toujours vierge, en vous demandant de les bénir et de les répandre
 “ en elles, par la vertu de votre sainte croix, la bénédiction céleste.
 “ Que ces roses que vous avez données à l’homme, afin qu’elles le
 “ réjouissent de leur parfum et qu’elles guérissent ses maux, reçoivent
 “ par le signe de la sainte croix une bénédiction telle, que ceux qui les
 “ approcheront de leurs maux ou les emporteront dans leurs maisons,
 “ reçoivent leur guérison ; que les démons et leurs ministres s’éloi-
 “ gnent, tremblent et fuient effrayés de ces habitations et qu’ils n’osent
 “ plus tourmenter vos serviteurs par Notre-Seigneur Jésus-Christ.”

Et la douce vision disparut.

Quelques instants après, le soleil se leva radieux, et saint Domi-
 nique aurait pu se croire le jouet d’un songe, s’il n’eût trouvé près de
 lui la rose que la Reine du ciel lui avait donnée. Il loua Dieu, remer-
 cia de toute son âme la très sainte Vierge et emporta précieusement
 le don béni qu’il venait de recevoir. Le cœur rempli de joie, il rentra
 dans son couvent ; il cueillit toutes les roses du jardin, puis il appela
 tous les religieux et les engagea à le suivre au couvent des domini-
 caines. Bientôt la grosse cloche rassembla religieux et novices. Saint
 Dominique, après avoir offert le saint sacrifice, raconta la vision qu’il
 avait eue pendant la nuit. Il bénit les roses selon l’instruction qu’il
 en avait reçue, et les distribua à tous. Il resta quelques instants pour
 s’entretenir avec ses filles et pour jouir de la joie qu’elles éprouvaient
 de ce présent inattendu. Une rose restait encore : c’était celle que saint
 Dominique avait trouvée au pied de la croix. C’était la plus belle.

Sachant que le saint religieux ne gardait rien pour lui, une novice
 osa lui demander ce qu’il allait faire de cette rose.

—Ma fille, répond-il, je la destine à l’une de vous.

Chacune s’interrogea tout bas et se reconnaissait indigne d’un don
 si précieux ; puis plusieurs noms furent proposés. Saint Dominique
 souriait et ne laissait rien deviner de sa pensée.

On avait à se plaindre du caractère d’une jeune sœur, si bien qu’on
 hésitait à l’admettre dans l’ordre. Aussi les religieuses furent-elles
 bien surprises quand elles virent saint Dominique se diriger vers la
 novice et lui présenter sa rose.

—Mon Dieu, dit-elle étonnée, je ne puis accepter, c’est impossible,
 je ne mérite pas une telle faveur, et tombant à genoux elle s’écria :
 “ Je suis si mauvaise, et vous le savez si bien ! ”

—C’est vrai, mon enfant, et c’est justement pour cela que je vous
 donne ma rose : elle vous rendra bonne, si vous ne l’êtes déjà, car
 reconnaître ses fautes et les pleurer, c’est être bien près de s’en corri-
 ger. Prenez, ma fille, je suis heureux de vous la donner.

La novice prit en tremblant la fleur bénie et leva son visage baigné
 de pleurs sur saint Dominique. Du haut du ciel la Reine des anges
 dut se réjouir, parce qu’une pauvre âme avait été ramenée à Dieu.

.....
 Ce que je viens de vous raconter est une simple légende, vous n’êtes
 pas obligés d’y croire, mais si, comme moi, vous aimez tout ce qui peut
 rappeler une simple et douce pensée, ces roses vous diront qu’il faut
 soutenir, ranimer les faibles et relever ceux qui sont tombés.

Aussi les roses que vous faites bénir, dans cette belle fête du Ro-

saire, emportez-les dans vos maisons, donnez-les à vos amis. Attachez une de ces charmantes fleurs aux rameaux du buis béni qui orne votre christ, pour en égayer le feuillage sombre, et, quand viendra votre dernière heure, si, malgré les secours de l'Eglise et l'image du divin Crucifié, le démon cherchait encore à effrayer votre âme, la vue de cette petite fleur, j'en suis sûr, vous rappellerait la tendresse de votre céleste Mère, et sa douce influence ramènerait le calme dans votre esprit, la confiance et l'espérance dans votre cœur.

A-T-ON AUTANT DE MÉRITES A PRIER EN LATIN, LANGUE QUE L'ON NE COMPREND PAS ?

Oui, sans aucun doute.

Celui qui prie est semblable à un ambassadeur ; or, un ambassadeur en transmettant, selon l'ordre qu'il en a reçu, les paroles de son maître, même sans les comprendre remplit un office agréable à son souverain et à celui auprès duquel il est envoyé. De même, nous sommes agréables à la Vérité divine en répétant des prières et des dogmes qu'elle nous a enseignés et en même temps nous sommes agréables à l'Eglise, puisque nous remplissons son intention qui est de faire que, en qualité de ses membres, nous prononcions les louanges de Dieu, nous lui rendions grâces et nous implorions les choses qui nous sont nécessaires.

Du reste, en principe, une prière que nous faisons en une langue inconnue pour nous, ne nous est pas moins utile ; loin de là ; ce que Dieu demande, ce n'est pas l'intelligence de la prière, c'est l'affection. Voilà de quoi il faut surtout nous inquiéter quand nous prions, la prière étant moins une vue de l'esprit qu'une affection du cœur et un exercice de la volonté. " La parole qui frappe les oreilles de Dieu, dit S. Augustin, c'est l'amour du cœur, *Noverint non esse vocem ad aures Dei nisi animi affectum.* " — " Il faut tolérer pieusement, dit-il encore, que l'on invoque Dieu avec des barbarismes et des solécismes ou en prononçant des paroles que l'on ne comprend pas. Sur la place publique, c'est le son ; mais dans l'Eglise, c'est l'intention qui profère des louanges et des bénédictions. " Or, l'intention, Dieu la voit ; il ne demande pas le langage humain pour l'exprimer ; il lui suffit que le cœur soit pieux et qu'il aspire à posséder par la vertu le bien qu'il ne comprend pas, mais dont la grâce divine lui inspire l'attrait. Et ces prières que le Seigneur accepte, il les exauce plus facilement, d'abord à cause de la vertu

qu'il leur a donnée, ensuite à cause de la simplicité et de l'humilité qui les accompagnent. Je dis d'abord : *à cause de la vertu qu'il leur a donnée.* Il a placé dans les mots sacrés une puissance secrète. Il se passe pour les prières liturgiques présentées dans la langue de l'Eglise, quelque chose d'analogue à ce qui se passe pour la forme des sacrements, laquelle produit son effet, même sans être comprise de ceux sur qui elle opère, et pour les sacramentaux dont l'effet ne dépend nullement de l'intelligence des fidèles qui les reçoivent. Je dis ensuite : *à cause de l'humilité qui les accompagne.* En effet, cette pratique de réciter des prières dans une langue que l'on ne comprend pas, est une marque de confiance en l'Eglise, d'abandon filial en elle, et par suite d'humilité et de simplicité ; car c'est comme si l'on disait à Dieu : " Mon Dieu, je ne sais pas ce qui vous glorifie le plus, ni ce qui me convient le mieux ; mais l'Eglise le sait. Je lui offre donc mes lèvres pour qu'elle y place les prières et les louanges qu'elle vous adresse ; j'y unis mon esprit, mon cœur, ma volonté, certain que je ne puis mieux vous supplier et vous louer." Dieu voyant cette intention et cette humilité " dans ceux qui récitent ces sortes de prières, daigne enflammer leur affection, illuminer leur intelligence, soulager l'humaine faiblesse et dispenser les fruits de la grâce et de la gloire " — " Quand je n'entends pas les prières que je récite, disait un solitaire à S. Antoine, sont-elles pour cela sans effet ? — Non, mon enfant, répondit le saint, Dieu les entend et s'approche de vous ; le démon les entend et il s'enfuit. " Dans les moments où l'âme prie le mieux, elle ne sait guère ce qu'elle dit, témoin S. Pierre au Thabor, *non enim sciebat quid diceret.* Notre-Seigneur lui-même témoigne que les meilleures louanges de Dieu sortent de la bouche des enfants et de ceux qui sont encore à la mamelle : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem tuam.*

Concluons de tout ceci que l'on comprend toujours assez, que la prière est toujours assez lumineuse, quand la foi est vive et simple et que des pensées vaines ou terrestres ne viennent pas troubler l'action du Saint-Esprit ; et, loin de trouver étrange que l'on nous fasse réciter notre office dans une langue inconnue, soyons heureux de le réciter ainsi, parce qu'il n'en sera que plus méritoire.

HEUREUX le serviteur qui reste toujours sous la verge de la correction.—*Saint François.—Opusc. div. xi z.*

CHRONIQUE

Semaine religieuse à Québec.— Nous saluons avec bonheur la *Semaine religieuse* de Québec, qui vient de paraître sous la direction de M. l'abbé Provancher, ancien curé de Cap-Rouge. Les talents et le zèle de ce digne prêtre sont très connus ; ils assurent le succès de ce nouveau journal religieux. Sans aucun doute, la *Semaine religieuse* de Québec, comme celle de Montréal, vivra longtemps ; c'est ce que nous lui souhaitons. Il faudrait, pour le bien des âmes, que chaque diocèse eût sa *Semaine religieuse*. Nous avons été heureux de trouver un collaborateur dans la nouvelle *Semaine religieuse*. Nous y lisons :

“ Le Tiers-Ordre de la Pénitence de Saint-François d'Assise, que notre saint père le pape Léon XIII recommanda encore tout spécialement au zèle des évêques, recevra de notre part une attention toute particulière. Nous noterons sa propagation à mesure qu'il se répandra dans notre pays, et donnerons volontiers publicité aux actes extraordinaires de vertu et de piété dont il ne manquera pas, ici comme partout ailleurs, d'être l'occasion, chaque fois que l'on voudra bien nous en informer.

“ Nous ferons connaître les décisions qui ont été données sur différents points de la Règle prêtant à certains doutes, et donnerons des solutions authentiques sur les nouvelles difficultés qui pourraient surgir et qu'on voudra bien nous soumettre, nos relations avec les autorités du premier ordre nous permettant de nous renseigner sûrement à cet égard.”

Adresse pour abonnement : J. A. Langlais, 177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec. \$1.00 par année, gr.-oct. 8 pages.

Indulgences de la St-Vincent de Paul, rescrit du 30 janvier 1888.— Nous lisons dans le *Bulletin de la St-Vincent de Paul* : “ Nos confrères savent que le rescrit de Sa Sainteté, du 30 janvier dernier, publié dans le *Bulletin* d'avril, a donné une nouvelle extension aux indulgences déjà accordées par le Saint-Siège à notre société, et qu'il a décidé notamment que nos assemblées générales pourraient dorénavant être tenues, soit la veille de nos fêtes, soit le jour même, soit un des sept jours suivants.

“ A cette occasion, on nous a demandé si cette faculté impliquait la possibilité de faire célébrer la sainte messe, également obligatoire pour le gain des indulgences, un jour autre que celui auquel se tient l'assemblée générale.

“ Consulté sur ce point par le conseil général, S. Em. le cardinal préfet de la sacrée congrégation des Indulgences a daigné répondre affirmativement.”

Les Canadiens aux Etats-Unis.— La *Gazette des campagnes* rapporte avoir lu ce qui suit dans un journal américain de l'Ouest :

“ Les conventions canadiennes-françaises ont été tenues annuellement de 1867 à 1876 ; depuis cette dernière date, elles ont été tenues en 1878, 1880, 1884 et 1886.

A la convention de 1886, il y avait 500 délégués ; à la grande convention de Nashua, on en comptait plus de 800.

Il y a aujourd'hui plus d'un million de Canadiens français aux

Etats-Unis et la plus grande partie se sont fait naturaliser. Tous sont d'excellents citoyens et pratiquant l'économie.

L'objet de ces associations du peuple canadien est de veiller à la conservation de sa langue, de sa littérature et des traditions de ses ancêtres, les premiers pionniers des Etats de l'Ouest; et ces conventions ont toujours obtenu le plus grand succès.

Les Canadiens français sont très particuliers dans la conservation de leur langue et se font un devoir de l'enseigner à leurs enfants.

L'histoire de l'Amérique du Nord est remplie d'incidents des plus intéressants sur les premiers Français. Il y a à peine un Etat dans l'Ouest dont les noms de ville ne rappellent pas le missionnaire.

Quand les lacs Supérieur et Huron étaient au monde civilisé ce que sont aujourd'hui les lacs Tanganyika et Victoria Nyanza, dans l'Afrique équatoriale, ce fut le prêtre catholique de France qui apporta la civilisation aux sauvages du Michigan, Wisconsin, Minnesota, Illinois et des territoires situés sur le Mississipi.

Départ du Pape de Rome.—Le correspondant de la *Revue franciscaine* écrit :

“ La situation du Pape est assurément des plus précaires, mais il ne faut point ajouter foi aux bruits répandus dans un but politique par le gouvernement de M. Crispi, sur le prochain départ du souverain Pontife. Le Saint-Père n'a pas même songé à quitter Rome. Leon XIII sait mieux que personne qu'il est aussi impossible de former certains projets que de les mettre à exécution. M. Crispi en sera pour ses frais de cette ridicule nouvelle.

Concordat entre le Saint-Siège et la république de Colombie dans l'Amérique méridionale.—*L'Observatore Romano* a récemment publié le texte du concordat conclu entre le Saint-Siège et la république de Colombie. Cette convention, glorieuse pour Léon XIII, l'est aussi pour l'homme de foi et d'énergie qui préside aux destinées du peuple colombien. Son Excellence le président Raphaël Nunez, se fait un honneur de marcher sur les traces de l'illustre Garcia Morena, le président martyr de la république de l'Equateur, et au prix des plus grands efforts contre l'esprit satanique de la révolution, le noble Raphaël Nunez est parvenu à faire régner Jésus-Christ sur sa république.

Le nouveau concordat est la charte de ce règne divin. Rien n'est consolant comme d'en étudier les 32 articles. Qu'on est loin de penser à de perfides compromis dans la généreuse Union de Colombie! *Faire le plus possible pour la gloire de Dieu et le salut des âmes* pourrait servir d'épitaphe à ce grand acte où, en accordant tous ses droits à l'Eglise, l'Etat est bien sûr de ne rien perdre des siens.

Il faut remarquer notamment les dispositions qui concernent le mariage. Les lois de l'Eglise règlent seules cette importante question et le contrat civil n'existe plus. L'Etat fait constater le mariage religieux et, dans certaines circonstances délicates, s'en tient au simple témoignage du prêtre.

En matière de presse et d'enseignement, l'épiscopat a la surveillance de tout ce que l'on imprime et de tout ce que l'on enseigne. Les écoles ne sont pas laïques d'un côté et catholiques de l'autre, mais elles dépendent de l'Eglise sans distinction; maîtres et élèves lui sont également soumis.

La plus grande liberté est accordée aux ordres religieux, pourvu qu'ils aient obtenu l'autorisation ecclésiastique.

Ce dernier article va permettre aux familles religieuses, à la nôtre en particulier, de reprendre sur le sol hospitalier que protège le nom immortel de Christophe Colomb, leurs travaux pour la sanctification des âmes.

Nous avions en 1860, au moment de la suppression, douze couvents dans la Colombie, formant la province de Saint-Jean-Baptiste. Déjà plusieurs de ces couvents ont été restitués à nos pères, ainsi que le collège des missionnaires franciscains de Cali, qui a été rouvert.

Le concordat a eu pour négociateurs, d'une part, Son Eminence le cardinal Marien Rampolla del Tindaro, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, et, d'autre part, Son Excellence le général don Joachim Ferdinand Vélez, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Colombie près du Saint-Siège. L'envoyé de Colombie est un fervent chrétien qui me disait un jour : "Toute notre politique consiste à ramener à Dieu notre république."

(Traduction de la *Revue franciscaine*.)

VIE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

CHAPITRE XVIII

DERNIÈRES ANNÉES DE SAINT FRANÇOIS.—SON TESTAMENT.—
SA MORT. (1224-1226.)

(*Suite.*)

Il rêvait de nouveaux combats contre l'ennemi du salut ; il espérait de nouveaux triomphes, et se proposait d'étendre par toute la terre le règne de Jésus Christ ; car, l'amour, quand il sert d'aiguillon, ne laisse ni trêve ni repos, et presse toujours de marcher en avant (1)."

A cette belle page que nous avons empruntée au Docteur séraphique, ajoutons l'éloge plus court, mais non moins admirable, que trace à son tour Thomas de Célano. "Le zèle de François ne connaissait point de limites : il embrassait tout l'univers, et le saint eût voulu porter en tous lieux le flambeau de l'Évangile. Ouvrier infatigable, on le voyait quelquefois, malgré son extrême faiblesse, parcourir en un seul jour cinq ou six des petites villes de l'Ombrie : tant son corps était soumis à sa raison, et sa raison à Dieu ! Tant la vertu était devenue pour lui une seconde nature ! Et quand il paraissait, sa voix, son habit,

(1) Bonavent.

ses stigmates, tout prêchait en lui (1). Il passait ainsi au milieu des populations comme une image vivante de la sainteté, faisant l'œuvre de Dieu et répandant plus que jamais autour de lui, et toujours à son insu, une odeur de vie qui donnait la vie, une flamme céleste qui échauffait les cœurs, un parfum semblable aux vapeurs de l'encens dans les jours d'été. " Pour accroître ses mérites, Dieu, qui épure l'or dans la fournaise, le fit de nouveau passer par le creuset des tribulations et des maladies. Son pauvre corps ne fut bientôt plus qu'une plaie, qu'un squelette(2)." Hélas ! tout prend fin ici-bas. Ses yeux furent les premiers à lui refuser leur service ; ils étaient presque éteints à force de pleurer. Au sein des douleurs les plus cuisantes, François ne voulut accepter aucun remède, souhaitant, comme l'Apôtre, de voir tomber cette muraille de boue qui le séparait de Jésus-Christ. Il fallut, pour fléchir sa résolution à cet égard, toute l'autorité du cardinal-protecteur et du frère Elie, qui avaient pour lui toute la tendresse d'une mère (3). On transporta le malade dans une cabane de roseaux, proche de Saint-Damien, afin qu'il y pût recevoir plus facilement les remèdes préparés par sainte Claire. Il y demeura quarante jours avec quatre de ses compagnons, Masséo, Rufin, Léon, son confesseur, et Ange Tancredi. Quelle réunion de saints en cet humble réduit !

Là, un jour qu'il succombait sous le poids de la douleur, on l'entendit adresser au ciel cette fervente prière : " O mon Dieu, jetez les yeux sur votre pauvre petit serviteur ; daignez venir à mon secours, et accordez-moi la grâce de supporter patiemment toutes ces infirmités." Une voix céleste lui répondit aussitôt : " François, peut-on acheter trop cher un joyau qui permet d'acquérir un royaume sans prix ? Or, ce joyau, c'est la souffrance envoyée de Dieu ; sache qu'elle vaud mieux que tous les trésors de la terre, et qu'il ne faudrait pas s'en défaire pour le monde entier, quand même toutes les montagnes se changeraient en or pur, toutes les pierres en diamants et toutes les eaux en baume. — Oui, Seigneur, repartit le saint, c'est ainsi que j'apprécie les peines par lesquelles vous me visitez ; elles sont un don de votre amour, qui me châtie en ce monde pour me faire éternellement miséricorde en

(1) Thomas de Célano.

(2) *Ibid.*

(3) Thomas de Célano.

l'autre.—Réjouis-toi donc, ajouta la voix ; car, c'est là le chemin qui mène au ciel." A ces mots, le malade se leva plein d'une ferveur nouvelle ; il fit venir la vierge Claire, presque toujours souffrante, afin qu'elle profitât, elle aussi, d'enseignements si propres à la consoler. Et ces deux anges de la terre s'entretenirent longtemps ensemble du prix de la douleur chrétiennement acceptée, et de l'infinie bonté de Dieu, dont la main bénit toujours lorsqu'elle s'étend sur ses serviteurs.

Avec quel soin, avec quel esprit de foi, la vierge Claire veillait sur une existence si chère, sur une santé si utile à l'Église, on le devine assez. Elle confectionna pour lui une espèce de chaussure qui, tout en couvrant les plaies de ses pieds, lui facilitait la marche. Mais tous les remèdes, toutes les précautions vinrent échouer contre la violence du mal. Élie, essayant d'un changement d'air, fit alors transporter le saint au couvent de Foligno, où il éprouva, en effet, quelque soulagement. De Foligno on ne tarda pas à le ramener à Sainte-Marie-des-Anges, et c'est là qu'il passa, languissant et malade, la plus grande partie de l'année 1225. A l'époque des vendanges et par conséquent dans les premiers jours d'automne, on le conduisit à San-Fabiano, près de Riéti, dans l'espérance que l'air des vignobles lui serait favorable.

Le pape était alors à Riéti avec toute sa cour ; plusieurs éminents personnages et même des princes de l'Église vinrent à San Fabiano pour visiter l'homme de Dieu. Pendant qu'ils s'entretenaient avec lui, les gens de leur suite, peu délicats, entrèrent dans la vigne du curé et mangèrent tous les raisins. Le curé, tout désolé, s'en plaignit à François, qui lui demanda combien il croyait avoir perdu. "Tous les ans, s'écria le prêtre, je récolte environ quatorze muids de vin, et cela suffit pour ma maison.—Eh bien ! reprenez courage, lui dit le saint, Dieu réparera les dommages dont ma présence a été l'occasion, et votre vigne vous rapportera les quatorze mesures habituelles, et plus encore !" La prédiction s'accomplit ; et des quelques grappes qui avaient échappé à la dévastation, le curé tira vingt mesures de vin. En souvenir de cette multiplication miraculeuse, les magistrats élevèrent dans la suite, sur l'emplacement de la vigne, un couvent de frères mineurs, dont Grégoire IX (cardinal Ugolini) voulut lui-même consacrer la modeste église (1).

(1) Mariana.

Au bout de quelques jours de repos, François se rendit à Riéti, pour présenter ses hommages au successeur de Pierre, Honorius III, qui le reçut avec honneur. Il ne logea point au palais pontifical, mais dans la maison d'un sarrasin converti et très pieux, nommé Thédaldo. C'est là, selon Mariana, qu'il entendit cette mélodie angélique dont parle saint Bonaventure. Une nuit, consumé par la fièvre et ne pouvant fermer la paupière, il exprima le désir qu'on lui fit un peu de musique pour reconforter son âme. Comme il n'y avait point d'artiste dans la maison et que les frères s'excusaient sur leur ignorance, Dieu ne dédaigna point de venir lui-même au secours de son fidèle serviteur. Un ange apparut, sa harpe d'or à la main ; et laissant glisser l'archet sur son instrument, il en tira des sons si suaves, si harmonieux, que l'âme du saint en était comme enivrée, et ses sens comme suspendus. Le saint patriarche ne put taire ce prodige à ses compagnons. A ce récit du Docteur séraphique, les Fioretti ajoutent un détail incomparable, quand elles mettent les paroles suivantes dans la bouche de François : " Si l'ange eût donné un second coup d'archet, mon âme, entraînée par cette divine mélodie, se fût échappée de mon corps."

Cependant, ces consolations sensibles n'étaient que momentanées, tandis que les souffrances devenaient chaque jour plus cuisantes. On transporta le malade au couvent de Mont-Colombe, non loin de Riéti. Ses médecins, qui l'y suivirent, furent d'avis, pour soulager ses maux d'yeux, de lui appliquer un fer rouge aux tempes. Le remède était atroce, l'opération excessivement douloureuse ; François y consentit néanmoins, heureux de souffrir pour l'amour de Jésus crucifié, et espérant d'ailleurs recouvrer assez de vue pour pouvoir recommencer ses travaux évangéliques. Quand il vit le fer rougi au feu, il ne put se défendre d'un premier mouvement de crainte. Pour vaincre cette répugnance de la nature, il se mit à parler au feu comme on parle à un ami : " Mon frère le feu, toi que le Seigneur a fait brillant, utile et beau, sois-moi salutaire en ce moment. Je prie le grand Dieu qui t'a fait, de tempérer ta chaleur, afin que je puisse la soutenir." Puis ayant fait le signe de la croix devant le fer incandescent, il présenta sa tête au chirurgien, qui promena son instrument dans les chairs crépitantes, depuis l'oreille jusqu'au sourcil, sans que le patient témoignât la moindre douleur. Après

l'opération, il dit à ses frères : "Louez le Seigneur ; car, je vous l'affirme, je n'ai senti ni l'ardeur du feu ni aucune douleur." Et se tournant vers le médecin, il le pria de recommencer, s'il supposait l'opération imparfaite. Cet homme, admirant une telle force d'âme, ne put s'empêcher de s'écrier : "En vérité, c'est aujourd'hui la journée des miracles !" Ce médecin, homme de science et plus encore homme de foi, s'était affectonné à son malade. Il le soignait avec un dévouement au-dessus de tout éloge, refusant tout salaire et n'épargnant ni ses veilles ni son or pour tâcher de le guérir. Comme le don des larmes, que François avait reçu dans une mesure vraiment extraordinaire, était la principale cause de son mal d'yeux, il lui dit dans une de ses visites : "Père, je vous en prie, cessez de pleurer ; autrement, vous perdrez entièrement la vue." Le saint lui fit alors une réponse digne de lui. "Eh quoi ! mon frère, répliqua-t-il, pour garder cette vue corporelle qui nous est commune avec les mouches, je m'exposerais à perdre les effusions de la lumière divine ! Non, je n'y consentirai jamais, ne fût-ce que pour un instant."

Pour donner au médecin quelque témoignage de sa reconnaissance, François l'invita à partager le dîner des frères ; et comme ceux-ci lui représentaient qu'ils n'avaient rien de convenable à offrir à un homme de sa position : "Allez, leur dit le saint, et ayez confiance." Au même moment, en effet, on apportait dans une corbeille des mets excellents, qu'une dame, habitant à près de deux lieues de là, envoyait au serviteur de Dieu. François les fit servir à son hôte, qui ne put s'empêcher de dire aux religieux : "Mes frères, nous n'avons pas une assez haute idée de la sainteté de notre malade ; et vous-mêmes qui êtes ses familiers, vous ne sauriez concevoir jusqu'à quel point la vertu divine habite en lui."

Les bons offices du médecin ne demeurèrent point sans récompense. Une magnifique maison qu'il venait de faire bâtir, était déjà lézardée et menaçait ruine, et sa chute paraissait imminente. Il résolut alors de recourir aux moyens surnaturels ; et ayant obtenu une mèche des cheveux du saint, il la posa dans la fente du mur. Sa foi obtint un miracle : le lendemain matin, la crevasse avait disparu, et les murs s'étaient solidement rejoints.

La suite des événements nous présente un autre prodige, qui nous attriste autant que les précédents nous

consolent, et qui nous prouve une fois de plus que les miracles les plus éclatants ne suffisent pas à convertir ceux-là mêmes qui en sont l'objet. Nous le rapporterons tel que nous le trouvons dans saint Bonaventure, et dans le même esprit, afin qu'il serve à jamais de leçon aux générations futures. L'Eglise réproche les scandales partout où elle les trouve, et quand ils s'introduisent jusqu'au sein du sanctuaire, elle est la première à élever la voix contre les coupables. Mais il y a entre sa conduite et celle des incrédules une distance infinie. Les incrédules haïssent le bien, et ils applaudissent à la chute des âmes ; l'Eglise, au contraire, se sent toujours mère ; elle pleure sur ses fils égarés, cherche à les ramener dans la ligne du devoir, et dès qu'ils y rentrent, elle les presse affectueusement sur son sein. Elle est tout miséricorde et tout charité. Le saint patriarche d'Assise s'inspirait en toute circonstance de ces sentiments de l'Eglise notre mère : témoin toute sa vie apostolique ; témoin, entre autres, l'exemple auquel nous venons de faire allusion.

Le fait se passe à Riéti dans une des chambres du palais épiscopal, où François, après un court séjour à Mont-Colombe, s'était laissé transporter. On lui amena un chanoine porté sur un brancard et presque expirant, qui venait solliciter sa guérison. Gédéon (c'était le nom du chanoine), esprit frivole et mondain, avait mené jusque-là une vie peu sacerdotale ; se sentant atteint d'une maladie mortelle, il se prit à redouter les jugements de Dieu ; et pour échapper aux coups de la justice, il eut recours à l'intercession du stigmatisé de l'Alverne. Ses amis et l'évêque lui-même se joignirent à lui. François, lisant au fond de son cœur comme dans un livre ouvert, lui dit : " Comment Dieu peut-il vous guérir, lorsque vous ne cessez de l'outrager ? Cependant, à cause des âmes pures qui plaident votre cause, je le prierai d'avoir pitié de vous. Mais prenez garde, malheur à vous si vous retournez à vos vomissements ! Car, l'ingratitude est un vent brûlant qui tarit la source des grâces." Après cet avertissement, il fit le signe de la croix sur le malade, qui se levant aussitôt, se mit à louer Dieu et s'écria : " Je suis guéri ! " Pourquoi faut-il ajouter que le malheureux ne tint pas compte des menaces du saint ? Etant retombé dans ses désordres il ne tarda pas à en porter la peine. Il mourut misérablement, écrasé sous le toit d'une maison qui s'était effondrée sur lui.

O mystère de justice !..... O profondeur des jugements de Dieu !

Quant au séraphique patriarche, surmontant par un effort héroïque la fièvre et les souffrances qui l'oppressaient, il essaya de reprendre le cours de ses missions, si longtemps interrompu. On touchait à la fin de l'année 1225. François fit ses adieux à cette ville hospitalière de Riéti, et partit accompagné de quelques-uns de ses frères, pour consacrer ce qui lui restait de forces à courir, comme le bon Pasteur, après les brebis égarées. Dieu semblait l'offrir en spectacle à ces populations si croyantes de l'Ombrie, du Latium et des Deux-Sicules, afin d'y raviver le souvenir de la grande scène du Calvaire. Quel pécheur, si endurci qu'on le suppose, ne se fût laissé attendrir au seul aspect d'un tel saint ? Qui donc eût pu résister à la double influence de sa parole et de son invincible charité ? Enfin, qui aurait pu révoquer en doute l'authenticité de sa mission, lorsqu'il semait les miracles sur ses pas et qu'il portait sur sa chair l'impression visible des sacrés stigmates ? Nous n'en finirions pas, si nous énumérions tous les prodiges et toutes les conversions qu'il opéra. Parmi tant de faits remarquables, nous nous bornerons à en rapporter deux, dont le dernier a la plus haute importance historique.

A Célano, dans les Abruzzes, un soldat vint de lui-même offrir à nos apôtres l'hospitalité de sa demeure et les inviter à dîner chez lui. Il fit tant d'instances, que François ne put se défendre d'accepter. Le saint, ayant fait les prières d'usage avant le repas, se tourna tout à coup vers son hôte et lui dit à l'oreille : " Mon frère, j'ai cédé à vos instances, et me voici dans votre maison. A votre tour, écoutez mes conseils, et suivez-les. Confessez sur le champ vos péchés avec le plus profond repentir ; car, le Seigneur vous rendra aujourd'hui même le bien que vous faites à ses pauvres." Le soldat crut à la parole du bienheureux ; il reçut du compagnon de François le pardon de ses fautes, régla ses affaires temporelles et se prépara soigneusement à paraître devant Dieu. Puis, s'étant mis à table avec ses convives, il fut frappé de mort subite. Ainsi s'accomplissait non seulement la prédiction du saint, mais encore cette promesse de l'Évangile : " Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète, recevra la récompense des prophètes."

(A continuer.)



DEVOTION AU SACRE CŒUR DE JESUS

LE CANADA

PAYS CONSACRÉ AU DIVIN CŒUR.

Un ancien missionnaire de la compagnie de Jésus, qui a longtemps séjourné au Canada, nous adresse diverses lettres écrites à Québec. Nous en reproduisons plusieurs extraits. Ces récits variés, qui mêlent histoire et géographie, présent et passé, nous apprendront à faire plus ample connaissance avec ce pays de nos aïeux, avec cette "Nouvelle-France" qui, par ses mœurs et sa foi des anciens jours, devrait à cette heure s'appeler la "Vieille-France."

Quoi qu'il en soit, le Canada est une terre toujours très chère à toute âme française, et la relation du vieux missionnaire, soit qu'il décrive, soit qu'il raconte, ne peut qu'éveiller intérêt et sympathie pour ce pays du Sacré-Cœur.

I

Mon révérend Père,

Je n'ai pas la prétention de vous apprendre la géographie. Cependant il y a des choses *topiques* qu'il est permis d'ignorer. Je pourrai donc sans indécatesse vous parler topographiquement de Québec.

Figurez-vous une montagne à quelques cents mètres de hauteur, montagne qui forme un bloc de roches avec des fissures remplies de terre rocailleuse et couronnée par un plateau vaste, spacieux ; c'est le promontoire appelé *cap Diamant*, qui plonge dans le fleuve Saint-Laurent.

Eh bien ! ce promontoire, du bas jusqu'en haut, ne forme qu'une ville : c'est *Québec*.

Notre résidence se trouve au beau milieu du versant de la montagne.

Quelle vue pittoresque du haut de ce belvédère ! Au pied de la montagne, c'est le Saint-Laurent avec les nombreux bateaux qui se balancent dans sa rade. En face s'étale une plaine onduleuse avec champs et prairies, entrecoupée de villages.

A droite, ce sont des îles qui émergent du méandre que forme le Saint-Laurent dans son cours vers la mer et autour du promontoire.

A gauche, c'est le plateau du cap Diamant avec ses forts et ses champs de mars.

Dans le lointain, ce sont les Laurentides, chaînes de montagnes qui encadrent les vues pittoresques du paysage que je viens de crayonner.

II

Que de beaux, que de touchants souvenirs, pour nous missionnaires et Français, se rattachent à Québec ! Tous nos pères missionnaires au Canada, depuis 1625 jusqu'en 1759, époque de l'occupation anglaise ; puis ceux qui arrivèrent plus tard, tous avaient leur résidence à Québec. — Cela se comprend. — Québec, par sa position nautique sur le fleuve Saint-Laurent, est comme le havre qui s'impose pour s'embarquer et débarquer dans toutes les directions du Canada.

C'est de Québec que partirent les PP. Chaumonot, Masse, Vimont, Lejeune, de Brébeuf, Jogues, Lallemand, pour aller à la recherche des tribus sauvages.

C'est de Québec que les PP. Albanel, Dablon, Marquette

remontèrent le Saint-Laurent pour faire la découverte de la baie d'Hudson et du fleuve Mississipi.

C'est à Québec que revinrent de même la plupart des missionnaires : les uns pour écrire leurs relations, d'autres pour s'occuper de travaux utiles à la mission. — Ainsi, le P. Charlevoix y travaillait à son histoire de la Nouvelle-France ; le P. Bonécamp, s'occupait de travaux d'hydrographie, le P. Bressan faisait d'importantes observations astronomiques ; les PP. Laure, Aubery, esquisaient des cartes ; le P. Laffiteau enrichissait la botanique de nouvelles plantes, entres autres de celle du gin-seng.

Enfin, tous revenaient de leurs missions, même de chez les Esquimaux, pour faire leur retraite annuelle à Québec.

Le premier établissement des pères jésuites au Canada fut le collège de Québec. Il s'ouvrit en 1635, il fonctionna jusqu'en 1759, époque où Québec et le Canada devinrent définitivement une possession anglaise.

En ce moment, deux nouveaux collèges remplacent l'ancien : celui de Montréal dans le Bas-Canada, et celui de Saint-Boniface dans le Manitoba (ouest du Canada).

III

Depuis que je me trouve au Canada, j'ai employé quelques-uns de mes moments de loisir à étudier le pays. Je crois que vous lirez avec intérêt les observations suivantes :

La superficie du Canada égale celle de l'Europe, moins 13,450,000 kilomètres carrés ; plusieurs centaines de millions d'hectares de terre sont inexploitées ; un espace de 700,000 lieues carrées est couvert d'eau. Enfin, de cet immense territoire la vingtième partie à peine est habitée.

La population de tout le Canada n'est que de cinq millions, dont un million et demi de catholiques.

Au Canada se trouvent toutes les matières minérales. Parmi les animaux sauvages, c'est le castor et l'hermine qui survivent encore ; les autres, comme le buffle, la panthère, n'ont laissé que leur nom.

Vous parlerai-je de l'hiver ? Le froid est excessif ; mais on n'en souffre pas trop. D'abord, les maisons sont chauffées, jour et nuit, par un système de calorifère, et abritées par de doubles fenêtres et doubles portes. Puis, quand on sort, on est empaqueté dans les fourrures de pied en cap, de manière à être un *colis* ambulante.

Au fort de l'hiver, les enfants s'amuse à faire de la cristallerie ; voici comment : avec un tuyau quelconque

ils pratiquent une pression de l'air sur l'eau qu'ils lancent à une certaine hauteur. Eh bien, cette eau retombe entièrement *crystallisée*.

Il y a rarement de la pluie pendant l'hiver ; mais quand elle tombe, c'est un spectacle des plus curieux. Les troncs d'arbres dans les forêts, leurs branches, leurs rameaux sont tellement couverts de glaces et garnies de glaçons, que la forêt semble transformée en un innombrable assemblage de candélabres de cristal qui réfléchissent les rayons de la lumière avec toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Le soir, lorsque les rayons de la lune descendent sur la forêt et viennent l'éclairer, on voit un spectacle nouveau : les sommets des arbres paraissent revêtus d'or ; les perles et les améthystes semblent y être semées à profusion.

Voici un autre phénomène : *l'aurore boréale*. Quand elle paraît, on voit les nuages qui commencent à se mouvoir du nord au sud, et du sud au nord ; puis ils s'agitent et se précipitent les uns sur les autres avec une telle rapidité, que par ce frottement ils semblent produire un incendie.

En effet, bientôt après, toute la voûte du firmament paraît être embrasée.

DEUXIÈME PARTIE.

Dans la première partie de sa relation, le missionnaire qui nous écrit s'était borné à quelques notions géographiques et climatériques sur Québec et le Canada. La seconde partie nous présente une esquisse historique ; elle résume avec intérêt et en quelques traits rapides les événements du passé pour ce noble pays, "*que la France voulut conquérir à Jésus-Christ,*" et qui, en dépit de toutes les épreuves, est resté français de cœur et catholique de croyance et de mœurs.

I

C'était en 1534, sous le règne de François I^{er}, roi de France ; un célèbre marin, natif de Saint-Malo (Bretagne), Jacques Cartier, vient au nom de son roi explorer les côtes septentrionales du nouveau continent.

Quittant l'Atlantique, il entra dans le golfe Saint-Laurent, passage maritime qui conduit au Canada. Puis

mouillant dans la baie de l'île de Gaspé, il planta sur une de ses crêtes une croix avec cette inscription :

“ La France veut régner avec le Christ sur ces plages du nouveau monde. ”

Plusieurs années après (1608), sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII arrivèrent conduits par l'immortel Champlain, de nouveaux colons français, la plupart bretons. Les missionnaires ne tardèrent pas à les suivre dans la Nouvelle-France.

La montagne de Québec était devenue une petite ville, et peu à peu des chrétientés commencèrent à se former parmi les sauvages. Tout annonçait une glorieuse conquête et pour l'Église et pour la France, lorsqu'en 1628 une escadre anglaise, commandée par un transfuge français, un *huguenot*—sir David Kirck—vint mettre le siège devant Québec. Obligé de se rendre, le Canada français devint une possession anglaise. Cependant bientôt après, comme par un effet inattendu de la Providence, le drapeau français flotta de nouveau sur le rocher de Québec, et le Canada français revint à la mère patrie en 1632.

C'est de cette époque que date l'ère glorieuse des missions. Les pères de la compagnie de Jésus revenus avec Champlain, lors de sa dernière expédition au Canada (1632), arrosent de leur sang les contrées de la Nouvelle-France ; les conversions se multiplient dans les forêts, le nombre des *colons* augmente chaque année et partout, dans l'ouest comme dans le nord de l'Amérique, de nouvelles chrétientés se forment. L'Église canadienne est fondée, mais non organisée. Il lui manque la hiérarchie, il lui manque l'*évêque*.

Sur les instances des pères de la compagnie de Jésus, un évêque est nommé ; ce fut Mgr de Laval-Montmorency. Il arriva à Québec en l'année 1659. Tout était à créer dans son immense diocèse.

Homme de Dieu, le nouvel évêque se met à l'œuvre, et au bout de vingt ans tout est organisé : l'Église du Canada avait sa cathédrale, son séminaire, son clergé, ses paroisses.

Plus tard, elle aura ses *provinces ecclésiastiques*, son *haut enseignement*. On compte en ce moment *quatre provinces ecclésiastiques*, avec vingt-six diocèses, trois vicariats apostoliques et une préfecture apostolique.

Le haut enseignement : c'est l'université catholique de Québec qui, pour immortaliser le premier évêque du

Canada, porte nom : *Université Laval*. Elle fut fondée en 1852.

Le Canada, est resté possession française jusqu'en 1759, époque où, vaincue par les Anglais, la Nouvelle-France tomba sous la domination de l'Angleterre, et lui fut cédée par le traité de Paris, 1763.

Après bien des efforts, pour échapper au régime despotique de ses nouveaux maîtres, la colonie française trouva enfin sa libératrice dans la reine Victoria.

Par une charte, datée de 1867, la gracieuse reine octroya à la colonie française son autonomie, avec le titre de *Dominion — État distinct*, — se gouvernant par ses propres lois et coutumes.

Le Canada actuel, y compris le *Dominion* de la colonie française, forme une confédération et comprend *sept provinces*. Chacune de ces provinces a son corps législatif avec un lieutenant-gouverneur nommé par la reine.

Ces sept provinces, qui forment le gouvernement fédéral, se trouvent sous l'autorité pléni-potentiaire d'un gouverneur général, représentant Sa Majesté Britannique.

Le gouverneur général sanctionne et promulgue les lois. Il commande les *forces* de terre et de mer, et a le droit de faire grâce. Il est assisté d'un conseil privé, au choix de la reine. Les treize membres du conseil privé se partagent les divers départements ministériels. Ottawa est la capitale du gouvernement fédéral du Canada.

On peut le dire, le Canada actuel, avec son organisation, avec son autonomie, avec ses franchises, offre un modèle de constitution.

II

La colonie française du Canada n'a point eu pour origine quelques aventuriers. Sa souche est tout autre : c'est l'émigration d'un *élément* réel de la nation ; c'est l'importation de la foi, des mœurs et coutumes de la patrie, de manière à devenir la vraie Nouvelle-France.

Les premiers colons étaient des seigneurs de la Bretagne. *Pionniers* de la foi, ils devinrent avec leurs vassaux la vraie souche de la colonie française au Canada. De là jusqu'à nos jours, ces familles au cachet de la *vieille France chrétienne et catholique*.

Chose remarquable : avec les premiers colons accoururent presque en même temps les sœurs hospitalières et les religieuses pour l'éducation des enfants.

En 1637, arrive de la Normandie la noble dame de la Peltie, qui devient la fondatrice des Ursulines à Québec. Deux années après, c'est la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal Richelieu, qui conduit au Canada des religieuses hospitalières de Dieppe, et fonde l'Hôtel-Dieu de Québec.

Bientôt après, 1657, c'est une humble fille de Troyes en Champagne, Marguerite Bourgeois, qui établit à Montréal la Congrégation de Notre-Dame, pour l'éducation des enfants du peuple et des sauvages. Donc, dès le commencement, l'élément religieux fut implanté dans la *Nouvelle-France* ; et pour le conserver pur et intact, Richelieu avisa aux moyens que voici : d'abord, il interdit l'entrée en Canada à *tout non catholique*, puis il investit les missionnaires, et plus tard les curés, de l'autorité *seigneuriale*.

La langue française est la langue usuelle et même officielle dans le *Bas-Canada*. Avec la langue de la bonne vieille France on a conservé de même sa foi et ses habitudes religieuses. En preuve, *l'incident suivant*. Dans les premiers sermons que je fis à Québec, je parlai de la nécessité de sanctifier le dimanche, d'assister à la messe, de se confesser et de communier, au moins à Pâques. Ladessus, stupeur générale.

“ On le voit bien, disait-on ensuite, le père arrive nouvellement de la France, où la loi du dimanche n'est pas toujours et partout respectée ; de la France, où beaucoup ne font plus leurs Pâques. Ils n'en est pas de même au Canada.

“ Nous Canadiens français, nous sommes les descendants de la vieille France chrétienne catholique..... Nos aïeux, Français pur sang, sont venus au Canada avec la foi de l'ancienne mère patrie, avec ses mœurs et ses habitudes religieuses. Nous leurs descendants, nous avons fidèlement conservé le précieux héritage qu'ils nous ont transmis. ”

Voilà ce que j'ai entendu, et voici ce que j'ai vu. Les dimanches et fêtes, tout chôme au Canada : les magasins, les boutiques, les cabarets même sont fermés, et tout travail cesse. Les dimanches et fêtes, les églises se remplissent à la messe et aux vêpres. Dans chaque église il y a, des deux côtés, des tribunes superposées qui contiennent le trop plein des assistants. Chaque jour, hommes et femmes assistent en grand nombre à la messe. Chaque jour, un grand nombre d'hommes et de femmes reçoivent la sainte communion.

Non, ce n'est point à la colonie française du Canada qu'il est nécessaire de prêcher ces commandements :
 " Les dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement ;
 Les fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement ;
 Les Dimanches, messe ouïras et les fêtes pareillement ;
 Tous tes péchés confesseras à tout moins une fois l'an ;
 Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement."

Ces commandements, on les observe fidèlement, ainsi que ceux qui concernent le jeûne et l'abstinence. Outre le vendredi, on garde l'abstinence du samedi ; outre le carême, on observe l'abstinence de l'*Avent*. Ici au Canada, point de fêtes *abrogées*... Même le *mercredi des Cendres*, le *Vendredi saint*, le *lundi de Pâques* sont des fêtes légales ou civiles. Non seulement ce qui est de *précepte* trouve sa pratique édifiante dans la colonie française du Canada, mais encore ce qui est de *conseil*.

Pour ne parler ici que de la dévotion au Sacré-Cœur, je dirai que le vœu de Louis XVI a eu son complet accomplissement dans la Nouvelle-France du Canada. En ce moment, la Ligue du Sacré-Cœur y compte, ses *associés par milliers*.

A mon avis, la colonie française au Canada ne devrait pas s'appeler la Nouvelle-France... mais bien la Vieille-France chrétienne catholique. Elle en a conservé les mœurs, les habitudes et les institutions religieuses.

(A continuer.)

IL y a une chose dont on peut se glorifier : c'est de rendre à Dieu la gloire qui Lui revient, c'est de Le servir fidèlement, en Lui attribuant tout ce qu'Il nous a donné.—*St. François.—Oracl. et Sent.*, xxi.

IL me paraît difficile et gênant d'avoir des biens, qu'on ne peut défendre et conserver sinon au prix de mille embarras, souvent même il faut recourir aux armes pour dirimer les querelles et les procès qui naissent à cette occasion.—*Saint François.—Apôph.* 24.

Qui ne préférerait à tout notre dame la pauvreté ? Je vous demande humblement la faveur d'être marqué de ce sceau, je désire être enrichi de ce trésor, je le demande comme privilège à moi et aux miens, jusqu'à la fin des siècles.—*Saint François.—Prières* viii.

JE vous conseille instamment, vous tous qui êtes mes maîtres, de renoncer aux préoccupations de la terre et de recevoir avec de bonnes dispositions le corps et le sang du Sauveur qui nous ont été laissés en mémoire de Lui.—*St. Franç.—Lettre aux chefs des peuples*.